

Réf: Dossier 379988

Avis de constitution

SOCIETE « AGRINEGO »

Siège ABIDJAN ANYAMA- CORRIDOR, APRES LE
NOUVEAU DEPOT DE LA SOTRA., Lot 138, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRINEGO »

Objet : Négociation B2B des produits agricoles ;
-Collecte et commercialisation des produits agricoles ;
-Service de transit et logistique des produits agricoles ;
-Service Assurance agricole ;
-Intégration de technologies pour les activités agricoles ;
-Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA- CORRIDOR, APRES LE
NOUVEAU DEPOT DE LA SOTRA., Lot 138, Ilot 18

Dirigeant(s) M HIEN SIE FERDINAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00374 du 28/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05494/GTCA/RC/2025 du 28/01/2025

